

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohammed Khider- Biskra

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et des Langues Etrangères

Filière de français.

**Module :**

**Introduction à la linguistique**

**Niveau 2<sup>ème</sup> LMD**

**Enseignante : Mme Gharbi Nabila**

## **Descriptif :**

### **Semestre 1**

Introduction : Rappel

**Chapitre 1** : Le structuralisme

1-L'école européenne :

- 1-1- L'école de Prague
- 1-2- Le fonctionnalisme
- 1-3- L'école de Copenhague

2-l'école américaine

2-1- le distributionnalisme

2-2- la grammaire générative et transformationnelle

### **Semestre 2**

Introduction : la linguistique moderne

**Chapitre 2**

Enonciation et pragmatique

- 1- L'énonciation
- 2- La pragmatique

## **Rappel :**

### **Définition de la linguistique :**

Le mot linguistique était mentionné dans le dictionnaire de l'Académie en 1833 pour la première fois.

La linguistique qui fait ses premiers pas au début du 19<sup>ème</sup> siècle, se définit comme une science qui étudie la langue, c'est-à-dire un savoir organisé, structuré selon des méthodes satisfaisantes pour l'esprit, correspondant à l'observation des faits et conduisant à des déductions ou des enseignements tirés de ces observations.

La linguistique opère à l'aide de certaines méthodes d'investigations qui permettent de décrire les différents éléments d'une langue et leurs interactions.

Elle ne s'intéresse pas seulement à la grammaire, aux règles du bon usage, mais aussi à tous les autres phénomènes intervenant dans l'usage d'une langue :

Prononciation, phonétique, phonologie, accent, prosodie, orthographe, lexicologie, étymologie, syntaxe, pragmatique (rapport entre les signes et les utilisateurs), niveaux( ou registre ) de langue, fautes commises par les apprenants, histoire de la langue(philologie).

Elle peut porter sur les relations entre les langues ou bien sur les caractères universaux de toutes les langues. Les aspects sociologiques et psychologiques de la communication peuvent également être un objet d'étude pour la linguistique.

### **Objet d'étude de la linguistique.**

Le but le plus large de la linguistique est l'étude du langage humain dans toute sa complexité, mais c'est à l'étude scientifique des langues qu'elle se consacre essentiellement, la linguistique est une science récente, encore en plein développement.

### **Objet d'étude de la linguistique selon Ferdinand de Saussure.**

L'objet d'étude de la linguistique est la langue, qui peut être abordée en synchronie ou en diachronie et qui doit être étudiée en tant que système de signes, chaque signe étant constitué d'un signifiant et d'un signifié.

# Chapitre 1 : Le structuralisme

## **Définition :**

Le structuralisme est un ensemble de courants, de pensées apparus principalement en sciences humaines et sociales au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle ayant en commun l'utilisation du terme de « structure » entendue comme modèle théorique, organisant la forme de l'objet étudié pris comme un système, l'accent étant mis moins sur les unités élémentaires de ce système que sur les relations qui les unissent.

La délimitation des frontières intellectuelles du structuralisme après 1945 est devenue un champ de recherche à part entière, comme complexe et en évolution avec des divergences importantes en fonction des pays et des disciplines universitaires. Le terme désigne communément le mouvement d'idées pluridisciplinaire essentiellement français des années 1950 à 1970 son rejet de la dimension historique et temporelle (diachronie) et son formalisme dans la notion de structure : ce moment structuraliste inspiré essentiellement de la linguistique saussurienne, a abordé largement les frontières universitaires pour envahir le champ littéraire, médiatique et politique.

## **Les dichotomies saussuriennes :**

Saussure a été le premier à mettre en évidence l'importance de la notion de structure au niveau de la linguistique et aussi le premier à établir un certain nombre de distinctions fondamentales qui constituent aujourd'hui la base de la linguistique contemporaine.

### **1-Les distinctions fondamentales :**

#### **A- Qu'est ce que le langage ?**

Répondre à cette question nous introduit même au cœur de la problématique qui a été de tout temps celle de l'étude du langage. A quelque moment que l'on prenne le langage, il se présente comme un système extrêmement complexe où se mêlent des problèmes d'ordres différents, Saussure note : « pris dans son tout, le langage est multiforme et hétérogène, à cheval sur plusieurs domaines... ». Pour éviter la dispersion et avoir des chances de le cerner, il faut « se placer de prime abord, sur le terrain de la langue, la prendre pour norme de toutes les manifestations du langage ». Il est pour Saussure « la capacité spécifique à l'espèce humaine de communiquer au moyen de signes vocaux ou langue mettant en jeu des opérations psychologiques, physiologiques et auditives. Il caractérise l'homme en général en tant que faculté ». C.L.G.

## B- La langue :

Au sens le plus courant « *la langue est un instrument de communication, un système de signe vocaux propre aux membres d'une même communauté* ». Elle est isolée de l'ensemble hétérogène du langage « *un produit social de la faculté du langage* », « *est un contrat collectif auquel tous les membres d'une même communauté doivent se soumettre s'ils veulent communiquer* ». C'est un système dont les éléments constitutifs sont considérés comme un ensemble d'unités qui ont entre elles des relations telle que chacune se définit par la relation qu'elle entretient avec les autres. Pour Saussure, le cercle de Prague et les structuralistes la langue « *est un système de relations, un système de signes obéissant à des règles spécifiques.* »

## C- La parole :

La parole est un acte individuel et particulier, elle caractérise l'individu en tant qu'acte. Elle comprend :

- \*- Des combinaisons individuelles dépendantes de la volonté de ceux qui parlent.
- \*-Des actes de phonation également volontaires, nécessaires à l'exécution de ces combinaisons, c'est la manière dont le locuteur utilise les règles de combinaisons.

L'opposition langue/parole est l'opposition la plus importante qu'à établi Saussure. Constatant une différence de nature entre ces deux aspects du langage, il va même jusqu'à proposer l'existence de deux linguistiques : une linguistique de la parole et une linguistique de la langue.

**Tableau récapitulatif**

<b>Langage</b>	<b>Langue</b>	<b>Parole</b>
Multiforme/hétérogène	Homogénéité	Acte individuel
Caractérise l'homme en tant que faculté	Caractérise le groupe social en tant que produit	Caractérise l'individu en tant qu'acte
Moyen de communication	Instrument de communication	

La distinction, langage, langue et parole, discutée et surtout rejetée par certains linguistes modernes, sert pourtant de situer l'objet de la linguistique. Pour Saussure, la problématique s'articule autour de la notion de *système* qui est donc un ensemble d'unités solidaires et obéissant à des règles. Pour lui, on ne saurait identifier l'unité indépendante des autres unités du système auquel elle appartient. Ce qui définit cette unité c'est la place qu'elle occupe dans le système.

<p><b>= sons : système phonétique</b> <b>Langue= Système= Structure = mots : système lexical</b> <b>= règles : système syntaxique</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

A l'issue de ces distinctions qui permettent à Saussure de dire que l'objet de la linguistique est la langue et non le langage ou la parole, Saussure tente de situer la langue parmi les autres (moyens) systèmes de communication et pose ainsi le problème de statut de la linguistique en tant que science sociale. Pour cela, il envisage la constitution d'une science : la sémiologie qui s'occupe de l'ensemble des systèmes de signes exprimant des idées. Au sens le plus général, elle désigne la science qui étudie les systèmes signifiants linguistiques ou non linguistiques. Saussure dit à ce sujet « *La langue est un système de signes exprimant des idées, par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux maritimes...etc* ». Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

## **2/ Le signe linguistique :**

Le signe linguistique est l'unité de base de l'analyse linguistique, « il est la plus petite unité ayant un sens et un son dans un code donné », c'est aussi une sorte de médaille à deux faces. « *Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique* » C.L.G p 98. C'est donc une unité psychique qu'il faut soigneusement distinguer de la chose et du mot au sens banal du terme. Saussure réajuste sa formulation, il abandonne les termes concept et image acoustique et propose ceux de **signifié** et **signifiant**.

Saussure distingue entre le signe et le symbole. Il pense en effet, qu'il ya des inconvénients à admettre qu'on puisse se servir du mot symbole pour désigner le signe linguistique. Le symbole, au contraire du signe, a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire, c'est-à-dire qu'il ya un lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, par exemple, ne pourrait être remplacé par un char.

## **3/ Monèmes et phonèmes :**

Dans la langue courante les signes simples ou encore signes unités sont appelés des mots. Un mot n'est pas toujours signe unités, les exemples suivants le confirme :

**Je croquerai une pomme** = 4 mots, le mot **croquerai** comporte en lui-même deux signes : **croque** = 1<sup>er</sup> signe qui désigne l'action.

**rai**= 2<sup>ème</sup> signe qui désigne le future.

**Nous débarquerons**=2 mots. Le mot **débarquerons** comporte 3 signes : **dé+barque+rons**.

Par contre les mots suivants : pomme de terre, tire –bouchon, ouvre –boite...etc. sont considérés comme signe unité.

#### **4 / Diachronie et Synchronie :**

L'autre distinction que Saussure présente est celle de diachronie et synchronie. Cette distinction permet dans quels cadres l'étude doit ou peut être envisagée. Les travaux des néogrammairiens avaient démontré qu'il est impossible de décrire les mécanismes d'une langue comme on décrit un moteur. Pour eux il faut étudier les changements phonétiques de manière globale.

La thèse fondamentale des néogrammairiens « c'est que les comparaisons établies, par la méthode comparative, sont les résultats du changement phoniques régis par des lois vigoureuses ».

A partir de toutes ces études et analyses, on a tiré l'idée que la langue n'est pas une simple somme d'éléments juxtaposés, mais elle est un système de relations. C'est cette idée que Saussure va exprimer dans sa fameuse *comparaison entre la langue et la parole du jeu d'échecs*.

Considérons un échiquier à un moment donné, les pièces étant disposées d'une certaine manière, que les pièces soient en bois, en os en métal ou en plastique, peu importe leurs formes, tous ces critères ne changent en rien aux règles de mouvements. Pour comprendre le problème d'échec posé à un moment donné, il est inutile d'examiner les pièces séparément. Il faut donc avoir une vue globale de toutes les relations qui existent entre toutes les pièces à un moment donné. Lorsqu'on déplace une pièce, le changement ne va pas affecter la pièce elle seule, il y aura récupération sur l'ensemble du jeu.

Si l'on suit F. de Saussure, il en va de même pour les langues, celles-ci changent et évoluent constamment, mais on ne peut rendre compte de l'état ou elles se trouvent à un moment donné.

Selon la linguistique historique, pour comprendre l'état d'une langue il fallait comprendre l'histoire ou encore l'évolution, cette dernière étudie les faits linguistiques à travers le temps, c'est ce que Saussure appelle diachronie.

Cependant de même que dans un jeu d'échecs il est inutile de connaître les coups passés, de même pour décrire une langue le point diachronique est secondaire. Saussure réclame, que l'on adopte une attitude examinant les faits dans leurs simultanément en même temps, de manière synchronique.

La langue se caractérise donc par une dualité, elle s'organise selon deux axes : axes des simultanités, c'est-à-dire l'axe sur lequel s'organisent les unités linguistiques appartenant à une tranche de temps et l'axe des successivités sur lequel les unités sont envisagées du point de vue de leur enchaînement dans le temps.

La langue présente donc un aspect évolutif et un aspect statique qui conduisent à deux approches : la linguistique synchronique : étudie tout ce qui a trait à l'aspect statique, étudie la langue à un moment donné de son évolution et la linguistique diachronique : étudie les changements que le temps fait subir aux unités linguistique, c'est-à-dire l'évolution de la langue.

*Désormais au lieu de poser la question comment on est arrivé à ce système on pose la question comment est organisé ce système. La langue peut être considérée comme un système fonctionnant à un moment déterminé du temps (synchronie). Ou bien analysée dans son évolution (diachronie).*

### **5/ Rapport syntagmatique et rapport paradigmaticque :**

Selon Saussure, dans le système qui est la langue, il n'ya que des différences, dans ce cas on peut dire qu'un système linguistique est une série de différences, de sons associée à une série de différences d'idées.

A partir de là, nous dirons que tout le mécanisme d'une langue repose sur des rapports de deux sortes : syntagmatique et associatif dans l'axe syntagmatique : la valeur d'un signe est due aux contrastes avec ce qui le précède et ce qui le suit.

Dans l'axe associatif (paradigmaticue) : un terme s'oppose à ceux avec lesquels il a quelques chose en commun et qui n'apparaissent pas dans le discours précisément parce que lui apparait.

<p><b>Exemple :</b> Mon petit chien est mort Grand Gentil Vilain</p>
----------------------------------------------------------------------------------

On dira qu'il s'agit d'un rapport in-absentia (l'absence des termes avec lesquels le terme en question entre en rapport associatif). Alors que dans l'ordre syntagmatique, il s'agit d'un rapport in-praesentia (présence des termes précédents et suivants).

On appelle tous les éléments qui se situent sur l'axe syntagmatique des syntagmes et les éléments qui se situent sur l'axe paradigmaticque des paradigmes.

Saussure appelle syntagme toute combinaison dans la chaîne parlée, cette définition a été maintenue par certains linguistes. Ainsi pour Martinet, on désigne sous le nom de syntagme toute combinaison de monèmes.

Par contre un paradigme est constitué par l'ensemble des unités entraînant entre elles un rapport virtuel de substituabilité. Saussure retient surtout le caractère virtuel de ces paradigmes. En effet la réalisation d'un terme (sa formulation dans un énoncé) exclut la réalisation concomitante des autres termes.

### 6/ Le schéma de la communication d'après le C.L.G p28

<b>Audition</b>		<b>Phonation</b>
C-I	C=concept (signifié) I=image acoustique (signifiant)	C-I
<b>Phonation</b>		<b>Audition</b>

Ce schéma représente le circuit de la parole humaine entre deux interlocuteurs A et B. Saussure expose que le point de départ du circuit se trouve dans le cerveau de l'un des interlocuteurs A par exemple, où les faits de consciences, appelés concepts sont associés aux représentations des signes linguistiques ou image acoustique servant à leur expression.

Un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante (phénomène psychique), puis le cerveau transmet aux organes de phonation une impulsion corrélative à l'image (phénomène physiologique), les ondes sonores se propagent alors de la bouche A à l'oreille B (processus physique), enfin le circuit se prolonge en B dans l'ordre inverse.

## **Le système**

### **Nature du système**

L'une des notions les plus fortes et les plus reprises du CLG est celle de système, la méthode d'explication de Saussure est la métaphore, celle du jeu d'échec bien sûr, mais aussi celle des pavillons que l'on trouve dans les ELG.

Le système de la langue peut être comparé avec fruit et dans plusieurs sens quoique la comparaison soit des plus grossières, à un système de signaux maritimes obtenus au moyen de pavillons de diverses couleurs. Quand un pavillon flotte au milieu de plusieurs autres.....Il a deux existences : la première est d'être une pièce d'étoffe rouge ou bleue, la seconde est d'être un signe ou un objet, compris comme doué d'un sens par ceux qui l'aperçoivent. La notion de système est cependant posée constamment à travers des formulations souvent très célèbres.

### **La Valeur**

La définition de la langue comme système et l'approche synchronique implique de ne considérer les unités de la langue que dans les rapports qu'elles entretiennent les unes avec les autres. Tout fait linguistique consiste en un rapport peut-on lire dans ELG.

C'est la notion de valeur qui va constituer le principe organisateur de l'analyse de ce que Saussure appelle les entités linguistiques.

Pour mettre en place notion de valeur Saussure s'appuie sur le cas de la synonymie :

Ce jeu d'opposition qui fait exister les signes s'applique à n'importe quel terme de la langue par exemple aux entités grammaticales, précise-t-il, en donnant l'exemple du pluriel, la valeur d'une unité ne concerne donc pas sa substance. Saussure donne donc aux valeurs une définition négative.

## **1-L'école européenne.**

### **1-1- Le cercle de Prague :**

En 1926, se forme à Prague un cercle de linguistique connu aujourd'hui sous le nom de « l'école de Prague » parmi les participants : Troubetzkoy N. , Roman Jakobson et André Martinet.

Les thèses du groupe ont été publiées à partir de 1929 sous la forme de travaux du cercle de linguistique de l'école de Prague.

Globalement, les conceptions de ces linguistes vont dans le sens de la démarche de Saussure : définition de la langue comme système de signe, insistance sur sa fonction « communicative », et priorité donnée à la description synchronique. L'attention accordée au caractère fonctionnel des éléments linguistiques amène des chercheurs à privilégier la description phonologique, l'ouvrage fondamental dans ce domaine est : « Les principes de phonologie » de Troubetzkoy publié à Prague en 1939.

### **Les différentes thèses du cercle :**

#### **La première thèse :**

- 1- L'examen des problèmes de méthodes découlant de la conception de la langue comme système ou plutôt comme système fonctionnel parce que la langue produit de l'activité humaine, a un caractère de finalité, un système de moyens d'expression appropriés à un but, celui d'exprimer et de communiquer.
- 2- L'analyse synchronique des faits actuels est le meilleur moyen pour connaître l'essence et le caractère d'une langue on ne met pas, comme Saussure et l'école de Genève, des barrières insurmontables entre la méthode diachronique et la méthode synchronique. Pour justifier les changements, il faut tenir compte du système dans lequel ils se produisent, même la description synchronique ne peut éliminer la notion d'évolution.
- 3- La méthode comparative doit être utilisée non seulement à des fins diachroniques, pour la reconstruction et les problèmes généalogiques, mais aussi à des fins synchroniques, pour découvrir les lois structurales des systèmes linguistiques.

#### **La seconde thèse :**

Elle est consacrée à l'opposition entre la phonétique et la phonologie.

#### **La troisième thèse :**

Elle examine les diverses fonctions linguistiques du langage.

### A- Troubetzkoy. N.S (1890/1938).

Appartenant à une illustre famille Russe, s'intéresse tout d'abord, à Moscou, à l'histoire et à l'ethnologie. Peu après la fin de ses études universitaires, il émigre et fini par se fixer à Vienne, où il enseigne la philologie slave de 1922 à 1938 date de sa mort. Au cours d'une intense vie scientifique, il élabore les théories phonologiques. Il fut le premier à distinguer la phonétique et la phonologie, selon lui, la phonétique étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète indépendamment de leur fonction linguistique, par contre la phonologie étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de la communication linguistique. « *La phonologie est donc l'étude des signifiants de la langue sur le plan représentatif* ».

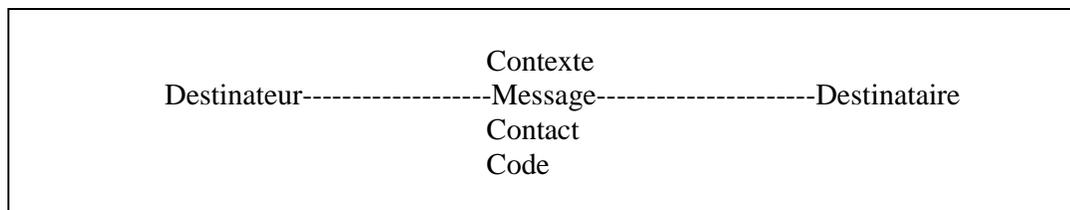
En définissant le phonème comme étant la plus petite unité phonologique de la langue. Il met l'accent sur les oppositions phonologiques qu'il définit comme suite « *Une opposition phonologique est la différence entre plusieurs unités distinctives, c'est une différence phonique qui a une valeur linguistique* ».

/p/ - /b/ est une différence phonétique.

### B- Roman. Jakobson : (1896-1982).

Linguiste américain d'origine Russe, né en 1896 à Moscou, il étudie à Moscou et à Prague, puis enseigne à Moscou, à Brno, à Copenhague, à Oslo, à Uppsala, à New York, à l'université de HARVARD et au M.I.T. ( Massachusetts Institute of Technology). Ces faits peuvent constituer un indice de l'ampleur de son activité et des influences diverses qu'il exerce. Collègue de Troubetzkoy, il fut avec lui et Karacevsky, un des trois signataires des mémorables thèses du congrès de la Haye. Il s'est illustré dans tous les domaines de la linguistique morphologie, grammaire, sémantique et surtout phonologie et poétique.

Reprenons le schéma de la communication il va ajouter quelques éléments.



Il dit qu'à chacun des six facteurs va correspondre une fonction linguistique.

- 1- **La fonction expressive** : centrée sur le destinateur (ou locuteur) ou le message porte sur le sujet lui-même, ses états d'âme, ses émotions « j'ai froid Brr ! ».

- 2- **La fonction incitative** : (conative), (impressive), ou l'on parle pour faire agir, ou pour empêcher : « couvrez-vous ».
- 3- **La fonction référentielle** : Où l'on parle pour informer, expliquer enseigner ...etc »il fait froid »
- 4- **La fonction phatique** : Où l'on parle, littéralement « pour parler » pour créer la communication ou la suspendre : « Allo ».
- 5- **La fonction poétique** : porte sur le message en tant que tel, sur les techniques de son élaboration.
- 6- **La fonction métalinguistique** : Où l'on parle sur son propre langage, pour préciser le code du message : « ce n'est pas là ce que j'entends par froid ».

### ***1-2- Le fonctionnalisme :***

#### **André Martinet :**

Il a contribué à l'élaboration des thèses du cercle de Prague. Comme il a contribué à diffuser la connaissance de la phonologie par ses articles critiques et par son enseignement à la première chaire de la phonologie créée en 1938 à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à Paris et à la chaire de linguistique de la Sorbonne. Avant son entrée à la Sorbonne il enseigne à New York à la Columbia University André Martinet s'est illustré aussi par son exposé critique sur la glossématique.

#### **A- La pensée fonctionnaliste :**

La pensée fonctionnaliste d'André Martinet 1908-1999 se situe dans la droite ligne du structuralisme européen élaborée par Saussure et dans la perspective fonctionnelle. Martinet a commencé par des recherches sur l'indoeuropéen et la phonologie puis a étendu son travail à la linguistique générale. Le principe théorique de la base de la linguistique de Martinet est sa définition de la langue comme instrument de communication doublement articulé et de manifestation vocale.

A partir de là, il élabore des concepts qui constitueront le centre de ses propositions linguistiques.

Les concepts clés :

- **La fonction** : Martinet donne une définition synthétique du sens qu'il donne à la perspective fonctionnelle de ses travaux, le terme de fonctionnel y est pris au sens le plus courant du terme et implique que les énoncés langagiers sont analysés en référence à la façon dont ils contribuent au processus de communication.
- **La notion d'économie linguistique** : Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication implique la notion d'économie du langage.

Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible.

- **La double articulation** : Les messages des langues naturelles sont en tant que *système de signe*, articulés c'est-à-dire structurés (c'est la manière dont les éléments sont disposés) construits avec des signaux minimaux de deux espèces, deux type d'unités hiérarchiquement disposés.

**1<sup>ère</sup> articulation** : C'est la structuration en monème (unité significative élémentaire)

**Exemple** : Paul a trouvé un trésor. On a 5 mots et 6 monèmes.

**Définition du monème** : c'est la plus petite unité linguistique douée d'un sens et d'un son  
exemple : travaillons. On a un mot qui se subdivise en deux morphèmes **travaill**  
morphème lexical c'est aussi un sémantème et **ons** un morphème grammatical.

**Définition du morphème** : c'est la plus petite unité douée d'un son et pas d'un sens.

**2<sup>ème</sup> articulation** : C'est la structuration en phonème (unités distinctives non significative).

**Phonème** : C'est la plus petite unité doués d'un son et non d'un sens. Le phonème est un élément du monème. La deuxième articulation permet l'analyse d'une production phonique (relatif au son de la voix) en une succession d'unités distinctives, que l'on combine pour obtenir la forme vocale des unités de 1<sup>ère</sup> articulation.

**Exemple** : dans le mot « tête » on a une succession d'unités distinctives ou bien de phonème, /t/+/e/+/t/. Au plan de la 2<sup>ème</sup> articulation le signifiant peut se découper en unités minimales non portantes de sens au bout de signification. Ainsi dans le signifiant « per » il ya 3 phonèmes, le phonème n'a en lui-même aucune signification. Il est dit pertinent parce qu'il s'oppose à tous les autres. Exemple : le phonème français /a/ s'oppose a /i/, /o/, /e/. Il suffit de permuter un phonème pour changer le signifié par exemple /per/ pour arriver à /mer/ ou /ter/.

## **Classement des morphèmes :**

### 1- Morphèmes lexicaux lexèmes :

Lexemes libres

-Nom : table.

Adjectif : blanc.

Lexemes liés

Radicaux de lexèmes

-Radical nominal : banan-ier.

-Radical verbal : dorm-ir, dorm-ait.

-Radical adjectival : roug-eur,

### 2- Morphèmes grammaticaux grammèmes.

#### 2-1- Grammmèmes libres

-Préposition

-Adverbe

-Conjonction

-Pronom

-Déterminant

#### 2-2- Grammmèmes

##### 2-2-1- Radicaux de grammèmes

2-2-1-1- Radicaux verbaux être et avoir et leurs allomorphes en emploi d'auxiliaires

2-2-1-2-Radicaux non verbaux qu dans qui et que , quoi, m, dans me moi, mes, mon.

2-2-2- Grammmèmes liés exclusivement à un radical lexical.

##### 2-2-2-1- morphèmes dérivationnels

Préfixe dé-faire

Suffixe lav-age

##### 2-2-2-1- morphèmes flexionnels désinences verbales

- Marque de personne : ons, ez

- Marque de temps : ai dans chantait
- Marque de mode : ss dans chantasse

2-3-2- grammèmes amalgamé : du

### ***1-3- L'école de Copenhague :***

L'objet de cette école est de veiller à l'application à la lettre de la vision saussurienne. Les représentants de cette école Viggo Brondal (1887-1942) et Louis Hjelmslev (1889-1965).

Louis Hjelmslev, fondateur de la glossématique, exige que la langue doit être conçue comme but en soi et non pas comme un moyen. Appliquant ainsi avec rigueur la phrase finale du cours de Ferdinand de Saussure « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Il rejette *la méthode inductive* qui exige le passage du particulier au général et adopte *la méthode déductive* (du général au particulier).

Par contre V Brondal veut retrouver dans ses analyses sur la langue certaines conceptions de la logique en s'appuyant sur des critères sémantiques.

On note la présence de l'influence de la vision traditionnelle dans ses travaux.

